

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°5 Suspensions

n°5

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 janvier 1931

Numéro JO

n° 410 du 31/01/1931

Date du numéro

31 janvier 1931

TEXTE INTÉGRAL

l'article 1° de l'arrêté local du 16 janvier 1931, suspendant M. Bargone de ses fonctions de président intérimaire du tribunal supérieur d'appel de la Côte française des Somalis, est complété comme suit : À M. Bargone est, en outre, suspendu de ses fonctions de président du tribunal de première instance de Djibouti, pour compter de ce jour.